

Le 22 août 2018

Communiqué de presse

Réaction de la FINC quant aux propos de l'Intersyndicale et du Medef s'agissant de la demande de mesures d'accompagnement de l'industrie locale dans la mise en place de la TGC

La FINC, qui présentait hier lors d'une conférence de presse, son rapport sur l'impact de la TGC sur l'industrie de transformation locale, rappelait la nécessité des mesures d'accompagnement de l'industrie locale. Elle tient à réagir aux propos de l'Intersyndicale et du Medef, intervenus suite à cette présentation au journal télévisé du 21 août et dans les Nouvelles Calédoniennes de ce jour.

La FINC a pris part à tous les travaux liés à la TGC, a étudié de près les textes et projets de loi et a participé activement, aux travaux des accords de compétitivité filière. Elle a pris part également à la grande majorité des réunions du Comité de suivi de l'agenda partagé lors desquelles elle n'a cessé de partager les inquiétudes de la production locale et de faire des propositions. Pour mémoire, en mai 2017 elle a écrit un courrier co-signé par plusieurs dizaines d'industriels sur les impacts de la TGC pour l'industrie locale et sur le nécessaire accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre de la TGC. L'intersyndicale et le MEDEF étaient destinataires de ce courrier. Où sont leurs réactions à ce courrier ?

En avril 2018, la FINC a organisé une réunion des membres du COSUI dans ses locaux pour expliquer à nouveau les impacts de la TGC sur l'industrie de transformation et proposer de nécessaires mesures d'accompagnement. Où se cachent leur retour et leurs propositions ?

La FINC a par ailleurs largement communiqué sa position en rappelant qu'elle avait validé une TGC sous réserve de mesures d'accompagnement. Elle n'a jamais fait varier sa position depuis août 2014 (cf. Made In n°35 décembre 2015 – « *La TGC ça passe ou ça casse* »). Elle a aussi organisé de nombreuses réunions d'information dans ce sens auprès de ses adhérents de 2014 à aujourd'hui. Elle a enfin dispensé une trentaine de sessions de formation sur la TGC entre fin 2016 et juillet 2017.

Après une telle implication de la part des industriels, dire que la FINC a « *toujours parié sur le fait que la TGC ne passe pas* » (propos de l'Intersyndicale dans les Nouvelles Calédoniennes du jour) relève de l'amnésie ou de la mauvaise foi.

Dire que la FINC réagit tardivement (propos de Joao D'Almeida – Intersyndicale - au JT du 21 août 2018) et qu'elle « *n'ait pas voulu travailler avec les autres sur ces questions* » (propos du Medef dans les Nouvelles Calédoniennes du 22 août 2018) relève tout simplement du procès d'intention. La FINC s'étonne particulièrement de ces derniers propos dans la mesure où les adhérents industriels du MEDEF sont aussi majoritairement adhérents à la Fédération des industries. Un MEDEF schizophrène ?

Qui veut-on duper avec de tels propos ? A qui veut-on faire porter un chapeau pour le moins ridicule ? Ces déclarations interpellent et il faut que chacun assume ses décisions.

Par ailleurs nous restons tous dans l'attente des propositions du MEDEF pour accompagner les industriels de transformation. Aucun constat aucune proposition. C'est un peu léger.

Il convient de rappeler que la FINC martèle depuis le début des travaux sur la TGC, conformément aux engagements signés par le MEDEF et l'intersyndicale, mais non tenus à ce jour, que des mesures d'accompagnement de la production locale doivent nécessairement accompagner la mise en place de la TGC sous peine de voir le secteur industrie de transformation se déliter.

Les industriels locaux sauront le rappeler aux donneurs de leçons en temps et en heure, et ce n'est ni au MEDEF ni à l'intersyndicale que nous transmettrons des remerciements.